

Projets innovants et startups : Cas incubateur Oran

Djamila Fatma Bélaouni¹

Résumé :

Pour faire face aux crises, l'économie mondiale a imposé un nouveau processus de développement et de nouvelles orientations en privilégiant les projets innovants avec la création d'entreprises émergentes. Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle central grâce à sa capacité à activer les activités de développement, à accroître la croissance économique et à améliorer le produit intérieur brut du pays.

Pour être compétitive, l'innovation et la commercialisation d'un nouveau produit constitue un avantage concurrentiel pour l'entreprise, ce qui lui permet d'améliorer sa part de marché face aux concurrents. Les entreprises émergentes qui dépendent de l'innovation permanente et continue, contribuent à la croissance économique des pays. La réussite des entreprises émergentes et des projets innovants dépend d'un environnement adéquat.

Mots clés : innovation- entreprises émergentes- projets innovants- croissance.

Abstract :

To cope with the crises, the global economy has imposed a new development process and new directions by favoring innovative projects with the creation of emerging companies. Small and medium enterprises play a pivotal role through its ability to activate development activities, increase economic growth and improve the gross domestic product of the country.

To be competitive, innovation and the marketing of a new product constitute a competitive advantage for the company, which allows it to improve its market share against competitors. Emerging companies that depend on permanent and continuous innovation contribute to the economic growth of countries. The success of emerging companies and innovative projects depends on an adequate environment.

Keywords: innovation- emerging companies- innovative projects- growth.

¹ Maitre de conférences A Université Oran 2

1. INTRODUCTION

La crise mondiale a obligé les acteurs économiques à changer de méthodes et de façons de travailler en cherchant de nouvelles opportunités pour être compétitifs. L'innovation est devenue le moyen le plus efficace pour acquérir un avantage concurrentiel et s'adapter à ces évolutions.

Les entreprises surtout émergentes, se distinguent par leur énorme capacité d'innovation et leur grande souplesse d'adaptation aux évolutions rapides, notamment technologiques...

Pour être compétitive, l'innovation et la commercialisation d'un nouveau produit constitue un avantage concurrentiel pour l'entreprise, ce qui lui permet d'améliorer sa part de marché face aux concurrents. Les entreprises émergentes qui dépendent de l'innovation permanente et continue, contribuent à la croissance économique des pays. La réussite des entreprises émergentes et des projets innovants dépend d'un environnement adéquat.

En Algérie, les pouvoirs publics sont désormais conscients de la nécessité d'encourager l'innovation, et pour soutenir ces projets, l'état a instauré un climat économique général propice à la création des entreprises (fiscalité et réglementation).

Les autorités publiques ont mis en place un ministère spécial, un fonds de soutien, des accélérateurs et des incubateurs dans divers régions du pays pour parrainer et encourager ces projets de l'idée à la fin de réalisation et de commercialisation.

Cette intervention vise à encourager des projets innovants et des entreprises émergentes. Sur la base de ce qui précède, nous posons la problématique suivante : Quelle est la réalité des projets innovants en Algérie à la lumière de la nouvelle politique de soutien du gouvernement ? La démarche de ce travail s'articule autour de trois points. Le premier point sera consacré au cadre théorique et conceptuel de l'innovation et des entreprises émergentes, le second point passera en revue la réalité des projets innovants et des entreprises émergentes en Algérie et enfin le troisième point présentera les réalisations de l'Incubateur au niveau de la wilaya d'Oran.

2. Cadre conceptuel de l'innovation et des entreprises émergentes

2.1 Définition du concept d'innovation

L'innovation est un concept le plus fréquemment utilisé par les acteurs gouvernementaux et les chercheurs spécialisés, en lien avec les transformations imposées par la mondialisation

Les chercheurs considèrent que l'innovation est l'un des moyens les plus importants qui garantissent l'acquisition d'un avantage concurrentiel et le dépassement des restrictions de concurrence (Porter 1986), que ce soit au niveau des organisations leaders ou au niveau des pays développés qui investissent dans la recherche et le développement et dépendent sur l'innovation pour maintenir la continuité des activités entrepreneuriales, ce qui les rend capables d'atteindre la croissance économique et d'améliorer les revenus et la qualité de vie en général. Parmi les définitions les plus importantes nous citons :

- L'innovation est l'outil déterminant de l'entrepreneuriat car elle est liée au changement et à la capacité d'exploiter les opportunités (Drucker, 1985).

L'innovation est la création d'un nouveau besoin ou service qui s'adapte aux utilisateurs ou aux usagers (Von Hippel ,1986).

•La base de l'entrepreneuriat nécessite de nouvelles idées pour fournir ou produire de nouveaux biens ou services, voire réorganiser l'entreprise (Julien et Marchesnay1996)

2.2 Types d'innovations

Les auteurs ont donné de nombreuses définitions de l'innovation. Ils ont proposé multiples de modèles en raison des différents domaines d'application que nous résumerons dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Types d'innovation selon ses domaines d'application

Innovations par degré de transformation	1. <u>Innovation radicale</u> (percée) : C'est l'introduction d'une nouvelle forme ou d'un nouveau style de société qui change tout ce qui l'a précédé et contribue de manière significative à changer le mode de vie général. 2. <u>Innovation d'amélioration</u> : elle est représentée par l'introduction d'améliorations ou de modifications d'idées, de produits, de pratiques ou de services existants, et peut inclure des caractéristiques de performance, une réduction des coûts ou une modification du plan de compétition.
Innovations par activités	1. <u>L'innovation dans le produit</u> : L'innovation se situe dans le domaine de la production, soit en introduisant un nouveau produit, soit en représentant les produits d'une manière différente, soit en ajoutant des fonctionnalités avancées au produit. 2. <u>L'innovation dans la chaîne de production</u> : C'est soit en ajoutant une technologie moderne, soit en utilisant de nouvelles techniques, soit en utilisant de nouveaux équipements pour augmenter la rentabilité de la production ou réduire les coûts, et ainsi assurer la compétitivité de l'entreprise. 2. <u>L'innovation en matière de distribu-</u>

	tion : elle comprend les éléments commerciaux de l'établissement, y compris le mode de distribution, le marketing et le transport, afin que l'établissement réponde aux désirs de ses consommateurs, comme le développement du service de commande en ligne. 3. <u>Innovation dans l'organisation</u> : C'est une innovation qui modifie l'organisation, le comportement des travailleurs et leur contribution à la prise de décision afin d'assurer la flexibilité du travail, la participation collective aux idées et le partage des tâches.
Innovation par domaine technique ou administratif	1. <u>L'innovation administrative</u> : Il s'agit d'atteindre de nouveaux concepts qui contribuent à la création de nouvelles organisations qui peuvent affecter la structure organisationnelle ou les tâches administratives des individus, afin d'assurer une grande efficacité dans la gestion. 2. <u>Innovation dans le domaine technique</u> : c'est la création de nouvelles techniques ou technologies modernes dans le processus de production de l'établissement.
L'innovation selon les fonctions internes et le comportement de l'organisation	1. <u>Innovation continue</u> : la culture de l'organisation consiste à créer des changements continus qui peuvent être de légères améliorations qui ont un léger impact sur le comportement des clients, ou des changements continus dynamiques qui ont un impact significatif sur les individus. 2. <u>L'innovation non continue</u> (intermittente) : Ce sont les innovations qui changent radicalement le mode de vie, comme l'innovation de la voiture ou de l'avion par exemple.

Source : Nashi S, Ben Dahwa A (2018) La fatalité de l'entrepreneuriat et de l'innovation comme alternative économique hors secteur des hydrocarbures, 3 (1), Université d'Oran 2, p. 158

2.3 Les entreprises émergentes

Le concept start-up fait référence à l'idée de croissance économique. Les entreprises émergentes peuvent également être définies comme des entreprises capables de prendre des risques en proposant un nouveau produit ou un service innovant commercialisable et rentable, quelle que soit sa taille ou le stade de sa création.

Selon certaines études, les entreprises émergentes sont une forme d'entreprise qui se caractérise par de nouveaux principes de fonctionnement caractérisées par un ensemble de caractéristiques, notamment : (Bou Al Shaer Sh. 2018).

- Une connaissance tacite : les entreprises émergentes commencent par une idée lancée par le propriétaire sous forme d'un projet spécifique et moderne pendant une certaine période, dont le but est de sortir et de passer à une certaine étape dans lequel il devient pionnier dans un domaine spécifique.
- Un modèle d'affaires distinctif : cela signifie que créer une start-up, c'est apporter de la valeur aux clients en fournissant un produit ou un service que personne n'a fait auparavant.
- La capacité d'innover : Les entreprises émergentes sont caractérisées comme des projets qui naissent d'idées créatives dans un environnement commercial qui stimule l'innovation et la recherche du développement de nouveaux produits ou services.
- Vitesse de croissance et de développement : l'une des caractéristiques les plus importantes des institutions émergentes est la capacité de croître et de balayer les marchés en tant que modèle économique.

2.4 Le rôle des projets innovants et des startups

De nombreux chercheurs se sont concentrés sur le rôle effectif joué par les entreprises émergentes, notamment dans les pays en développement, qui peut se résumer comme suit (Bakhti A. et Bu Awaina S. 2020) :

- Les startups constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à des nouvelles activités économiques.
- Contribuer à la création de vrais emplois : les startups constituent un moyen pour la résorption du chômage en créant de vrais emplois.
- Attirer les investisseurs et les capitaux étrangers.

- Contribuer à la croissance économique : Les entreprises émergentes accélèrent la croissance économique et stimulent l'économie grâce à une technologie révolutionnaire en créant de nouvelles industries au fil du temps.

- Préserver la compétitivité des entreprises : les entreprises émergentes ont un impact direct sur l'environnement des affaires dans lequel elles évoluent, par leur capacité à concurrencer d'autres entreprises, ainsi qu'à créer des interactions entre différents acteurs économiques, établissements, universités, et les agences gouvernementales.

3. La réalité des projets innovants et des startups en Algérie

Dans sa politique de développement économique, l'Algérie a accordé une grande importance aux projets innovants, en particulier le secteur des startups, en tant qu'entreprises capables d'innover et de créer un équilibre dans la structure de l'activité économique, car le système de recherche et d'innovation en Algérie repose sur plusieurs mécanismes pour soutenir et encourager l'innovation, notamment : (Hammoutene et Ferfera, 2015).

3.1 Institutions de coordination et d'encouragement de la recherche

L'Algérie a mis en place un certain nombre d'institutions actives dans les divers domaines de la recherche et son rôle principal est de stimuler et de valoriser les résultats de la recherche et du développement dans divers domaines et disciplines, comme la création du Centre pour le développement des énergies renouvelables C.D.E.R. Aussi, parmi les agences les plus importantes, on citera l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET), qui a été créée en 1998, son objectif principal est de renforcer les liens et les relations entre le secteur de la recherche scientifique et le terrain de l'industrie, ainsi que la création d'une dynamique au sein de l'économie nationale qui permet l'émergence de projets innovants à fondement scientifique.

3.2 Droits de propriété intellectuelle et industrielle

Dans le cadre de la protection des projets innovants, l'Algérie a créé l'Organisation nationale de la propriété industrielle (INAPI) en 1998, et son rôle principal est d'assurer la protection des droits de propriété industrielle et de développer et renforcer la capacité d'innovation matérielle et morale des entreprises et des particuliers.

3.3 Programmes de soutien et de financement de la recherche et des projets innovants

L'Algérie a établi plusieurs programmes de soutien à la recherche et à l'innovation. Parmi ces programmes : MEDA Programme Européen pour le Développement (PME) et Mise à Niveau Institutionnelle : L'objectif est :

- De mettre en œuvre le programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises aux exigences du libre-échange et de mettre en œuvre des accords de partenariat avec la fédération Européenne (MEDA).
- De faciliter les démarches et de proposer des mesures d'accompagnement à de nombreuses entreprises afin de les rendre plus compétitives et leur permettre d'entrer sur le marché mondial ;

3.4 Programme du Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM) : intitulé "Accompagner le Ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innovation industrielle", entre l'Algérie et la Fédération France - Espagne - Finlande. Ce projet est financé par l'Union européenne (UE : 450 000 euros).

3.5 Programme Sectoriel d'Appui à la Recherche dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, auquel l'Europe et l'Algérie apportent une contribution financière significative (21,5 millions d'euros pour l'Union européenne et 17,1 millions d'euros pour l'Algérie).

3.6 Pôles de compétitivité et incubateurs de startups en Algérie

***Les pôles de compétitivité** rassemblent tous les acteurs et offre un cadre organisationnel et institutionnel avec une meilleure clarification des savoirs et des compétences entre les différents dispositifs (centres de formation, unités de recherche et de savoir, et entreprises) dans un secteur spécifique. En Algérie et dans le cadre du plan national de développement de la région, six pôles ont été identifiés qui seront mis en place avant 2025, à savoir :

- Sidi Abdallah dans le domaine de : biotechnologie - agro-alimentaire, technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Oran - Sidi Bel Abbes - Tlemcen : chimie organique - énergie, technologies spatiales,
- Constantine - Annaba Skikda : biotechnologie, métallurgie - mécanique et pétrochimie.
- Sétif - Bejaia - Bordj Bou Arreridj : plasturgie, biotechnologie, agriculture vivrière.
- Ouargla - Hassi Messaoud - Ghardaia : pétrochimie - énergies conventionnelles, énergies renouvelables.
- Bougzoul-Médéa-Laghouat : recyclage, efficacité thermique, systèmes intelligents.

Ces pôles de compétitivité sont animés par l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Incubateurs Technologiques (ANPT), qui est un outil gouvernemental de conception et de mise en œuvre de la politique nationale de promotion et de développement des technopôles.

***Les incubateurs** : Ce sont des structures d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes. L'incubation est un processus d'accompagnement qui favorise l'émergence d'idées jusqu'à la création de l'entreprise en établissant un lien permanent et spécifique avec l'université ou la recherche pour bénéficier du partage de compétences.

Les incubateurs d'entreprises en Algérie, sont une structure générale d'accompagnement, d'accueil des porteurs de projets, car ils sont placés sous la tutelle du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et du Ministère de l'Industrie. Des pépinières d'entreprises opérationnelles sont implantées dans les wilayas suivantes : Annaba, Oran, Bordj Bou Arreridj, Ghardaia, Biskra, Khenchela, Mila, Sidi Bel Abbes, Ouargla, Batna, Adrar, El Bayadh, Oum El Bouaghi, Bouira, Tiaret et Bechar.

3.7 Prix national de l'innovation

Chaque année, le ministère de l'Industrie lance un concours pour décerner le Prix national de l'innovation, qui vise à encourager les petites et moyennes entreprises innovantes. Le prix décerné annuellement est de 1 000 000 DA pour le premier gagnant, 800 000 DA pour le deuxième gagnant et 600 000 DA pour le troisième gagnant.

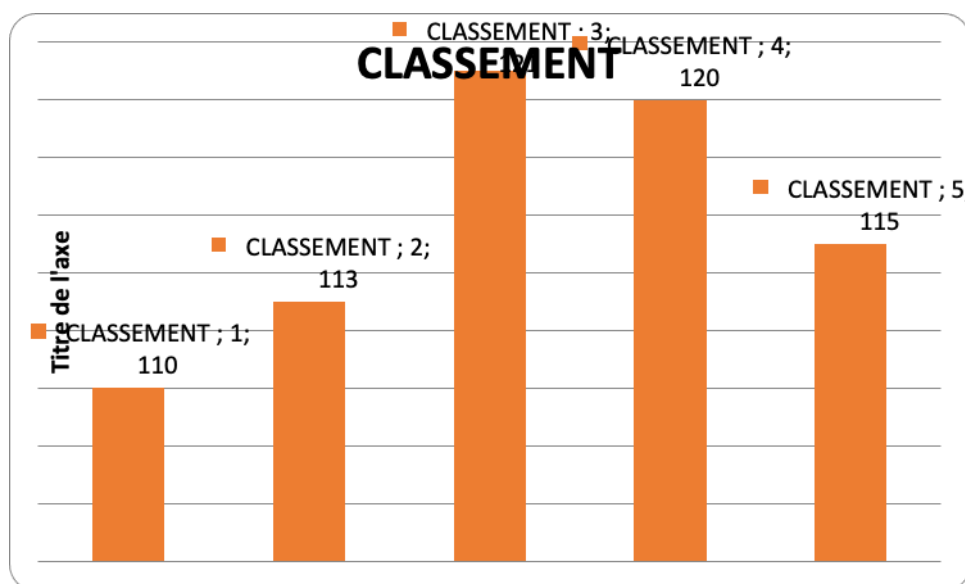


Figure 1 : Classement de l'Algérie selon le Global Innovation Index de 2018 à 2022.

Source : Rapport selon Global Innovation Index de 2018 à 2022.

A travers le graphique, on remarque que le système national d'innovation en Algérie reste en haut des derniers rangs, comme en l'année 2018 l'Algérie se classait 110, par rapport à l'année 2022, qui se classait 115 sur 120 pays.

Tableau 2 : Le Global Startup Ecosystem Index 2022 en Algérie.

Regional Ranking Classement régional	Global Ranking Classement mondial	Population Croissance démographique
th4 Afrique du nord	117th ¹⁻	45.4 Million

Source : Rapport sur l'indice mondial des écosystèmes de startups 2022

<https://www.startupblink.com/startup-ecosystem/algeria>

A travers le tableau, on note que l'écosystème algérien pour les startups se classe au 117e rang mondial, et affiche une baisse négative d'un point par rapport à 2021, et l'Algérie se classe également au quatrième rang pour les startups en Afrique du Nord.

Tableau 3 : Les meilleurs classements des startups en Algérie.

 Transportation Yassir	 Ecommerce & Retail Zawwa	 Software and Data Yassir
---	--	--

A travers le tableau, on constate que l'Algérie est un endroit idéal pour les startups dans le domaine des logiciels, des données, du e-commerce et des transports. En tant que domaines les plus populaires du pays, il existe un échantillon de deux startups dans le domaine des logiciels et des données en Algérie, où YASSIR représente l'une des startups les plus importantes dans le domaine des logiciels et des transports, car elle a développé une application mobile qui aide à se déplacer en toute sécurité.

4. Le rôle des pépinières d'entreprises dans l'accompagnement de projets innovants : le cas de la Pépinière d'Entreprise : Oran Business Incubator

4.1 Présentation de l'incubateur :

Il s'agit d'un établissement public à caractère industriel et commercial, créé conformément au décret exécutif n° 03/78 de la 25/02/2003 portant loi organique type pour les établissements maternels et au décret exécutif n° 03/382 du 10/ 30/2003 qui prévoit la création d'un incubateur à Oran sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion des Investissements.

La pépinière d'Oran est entrée en service en 2011 en raison du retard dans la transposition de la loi précédente, et conformément à la loi n° 17/02 du 10 janvier 2017, qui reprend la loi directive pour le développement des petites et moyennes entreprises,

La pépinière est passée sous la tutelle de l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises. La promotion de l'innovation est un établissement public à caractère particulier placé sous la tutelle du ministre chargé des petites et moyennes entreprises et jouit de la personnalité morale et indépendance financière.

Selon l'article 21 du décret exécutif n° 170/18, la pépinière d'entreprises est chargée de :

- Encourager la création de PME en fournissant des services d'incubation pour les entreprises nouvellement créées et en accélérant les entreprises innovantes ou à fort potentiel de croissance.

- Fournir des logements temporaires aux petites et moyennes entreprises qui rencontrent des difficultés et sont inscrites au système de soutien au développement durable.

- Assurer des activités de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat au profit des jeunes en intégration avec les dispositifs existants.
- Evaluer les capacités locales d'implantation de petites et moyennes entreprises et d'intensification du tissu économique.
- Accompagner les porteurs de projets avec les fonds de lancement et autres sources de financement.

La pépinière est dirigée par une gérante assistée de deux administratrices dont les fonctions sont les suivantes :

- S'assurer de l'atteinte des résultats souhaités de la pépinière qu'elle gère
- La concrétisation des objectifs fixés par l'agence dans des objectifs spécifiques et dans des plans de travail opérationnels.
- Superviser les projets et les plans de travail opérationnels mis en œuvre par la pépinière et évaluer les niveaux de performance atteints.
- Préparer des rapports périodiques sur l'activité avec des propositions pour améliorer l'efficacité des services et des programmes mis en œuvre par la pépinière au niveau local, principalement dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat et de la création d'entreprise.
- Développer des synergies avec les centres d'accompagnement et de conseil et autres acteurs dans le cadre de partenariats développés localement.
- Assurer la gestion et assurer le bon fonctionnement de la pépinière et entretenir les structures d'accueil pour les établissements qualifiés.

La pépinière joue un rôle central dans la croissance économique et s'adresse aux : entrepreneurs, créateurs d'établissements, diplômés des universités et des centres de formation professionnelle. Elle garantit l'hébergement juridique et administratif des établissements à travers la mise en place du registre du commerce, et met à la disposition des porteurs de projets les moyens suivants : bureaux ou commerces, matériel de bureau et matériel de presse automatique, internet, fax et téléphone, imprimante, documents divers, salle de réunion et formations équipées.

4.2. Mécanisme d'incubation des projets en pépinière

La capacité d'incubation de la pépinière d'Oran est de 13 offices. Les porteurs de projets s'adressent à la pépinière pour demander l'incubation soit par eux-mêmes, soit en réponse à l'invitation que la pépinière lance périodiquement dans les universités et les centres de formation professionnelle pour attirer des projets innovants et faire connaître leurs services, car les projets industriels et de services de toutes sortes sont acceptés.

Le comité se réunit afin d'évaluer le projet et de décider de l'accepter ou de le rejeter, selon les critères suivants : Que le projet soit réussi, que ce soit un projet créatif, que le projet soit rentable et qu'il contribue à l'avenir d'arrêter ou de limiter les importations.

Le comité est composé des membres suivants : (Directrice de pépinière ; Directeur de la Banque Centrale ; Un représentant de la formation professionnelle selon la spécialisation du

projet ; Un représentant de la chambre de commerce Doyen de l'université ; Un Président de l'association.

Un rendez-vous est fixé pour rencontrer le chef du projet et lui donner l'occasion de présenter son projet et l'étude de faisabilité qu'il a réalisée. D'autre part, il doit réussir à répondre à des questions précises et à convaincre le comité de son idée et de son projet.

Une fois que le chef du projet a obtenu l'approbation du comité, il devient en mesure d'obtenir un logement, où un bureau équipé lui est attribué, et les processus de formation commencent.

En général les formations sont dans les domaines suivants : Comment devenir entrepreneur, le registre du commerce, les avantages fiscaux et parafiscaux, et les modalités juridiques et administratives pour la création d'une entreprise. Les étapes de formation spécialisée, qui dure d'un à deux jours selon les besoins et parmi les plus importants on a :

- Des modes de financement, assurés par le banquier (CPA, BNA, BEA, BADR, CNEP)
- Brevet au niveau international INAPI ; Enregistrement LABEL
- Fonds de Garantie des Emprunts du FGAR

L'incubateur assiste le porteur de projet en facilitant toutes les démarches administratives pour enregistrer le projet et obtenir le brevet et le registre du commerce, et il doit sécuriser le financier.

4.3 Présentation des projets innovants les plus importants incubés en 2021

Depuis l'amendement constitutionnel en 2018, et avec la période Covid19, l'incubateur n'a commencé ses fonctions qu'à la mi-2021. 21 projets susmentionnés ont été reçus cette année dont trois projets ont été brevetés, et la pépinière d'Oran a été classée première et meilleure pépinière en 2021 au niveau national.

Le tableau suivant présente le nombre et l'activité des projets incubés :

Tableau 4 : Projets d'incubateur 2021/2022

Désignation	Nombre	Activités
Maidan Green	01	Charbon de bois comprimé
	01	Lunettes intelligentes
	04	Développement des programmes de l'informatique
Production of agent nacre	01	Détergents, produits de beauté

STYROLOP		
AMAIK INK	01	Encre synthétique
SinDia	01	Valves cardiaques
Bricka TEX	01	Pierre(brique) écologique
NOVA RECYCLING DRP COMPANY	05	Recyclage (déchets, plastique, tissu)
Shems wa Tebrid	01	Energie renouvelable/refroidisseurs
	01	Distributeurs
GRS Ghazi robotic system	01	Robots multi-usages
SARL BIOMED HEALTH CARE	01	Equipements médical
ROSA BLACKY	02	Equipements, matériels pour élevage des animaux
	21	Total

4.4 Présentation de quelques-uns des projets innovants incubés

Projet 1 : Distributeur automatique

Un projet réalisé par deux étudiants diplômés de l'université en 2021 et c'était comme leur projet de fin d'études, ils ont obtenu une note de 19,5/20 en génie industriel, un produit 100% algérien.

Les deux porteurs de projet ont postulé à la pépinière en novembre 2021, où le projet a été incubé, et ils ont obtenu Laval le 08 novembre 2021, et à ce jour ils n'ont pas été immatriculés au registre du commerce et n'ont pas reçu de financement du fait qu'ils n'ont pas l'apport personnel ou les capacités nécessaires pour développer leur modèle qui a été mis en place.

En outre, le financement repose principalement sur l'octroi de prêts pour l'achat d'équipements en présentant des factures initiales et en hypothéquant ces équipements. Malgré la promulgation d'une nouvelle loi concernant les entreprises émergentes en leur accordant des prêts de fonctionnement pour financer la recherche et le développement, elle ne s'est pas encore concrétisée sur le terrain. , et c'est récemment, au mois d'août, qu'un accord de coopération entre le Fonds de Garantie des Emprunts (FGAR) et la Banque (BDL) pour l'émission d'un prêt d'exploitation est considéré comme le premier du genre dans le secteur du financement bancaire , car il permet aux petites et moyennes entreprises de garantir les prêts d'exploitation et d'investissement, en particulier celles qui n'ont pas les capacités de garantir et de couvrir le prêt.

Projet 2 : Charbon de bois comprimé (sans fumée, sans odeur, inflammable et respectueux de l'environnement)

Il s'agit d'un projet innovant émergent qui s'appuie sur le système de recyclage et l'économie circulaire, basé sur l'utilisation des restes et des déchets d'usines alimentaires telles que les pressoirs à olives et les fabriques de confitures (utilisant des graines de dattes et d'abricots), où elles sont séchées, carbonisées, broyées puis façonnées en moules.

Il a soumis son projet à l'incubateur le 06 avril 2021 et obtenu l'agrément. Il attend actuellement la stabilité des prix du fret maritime pour compléter la facture d'importation de la machine et la remettre à CPA Bank qui a accepté de financer le projet, en plus d'obtenir le Site de la Direction de l'Industrie.

Projet 3 : Lunettes intelligentes à très haute réalité augmentée.

Il s'agit d'un projet de fin d'études pour une étudiante de l'Université d'Oran mention Génie Industriel, Master 2 2021. Elle l'a déposé à l'incubateur en novembre 2021 et a obtenu l'agrément. Elle a participé à la dixième édition de l'exposition et conférence de l'industrie pétrolière et gazière d'Afrique du Nord (NAPEC) en novembre 2021 et à la 3ème édition de l'école de printemps IVAR2022 sur la réalité étendue réalités étendues organisée par le Laboratoire de Recherche en Médias Automatisés Industriels en coopération avec la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Ces lunettes peuvent être utilisées dans tous les domaines, car elles nous donnent des informations précises après la saisie de la base de données, bien sûr, et elles ont été testées par Sonatrach, le complexe GP1Z, en réparation de dommages.

Le projet sera financé par l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat, mais le frein réside dans le manque de matière première pour améliorer la qualité des lunettes.

Projet 4 : série polyvalente robotfilligne 3000 grs- algerie (5e génération).

C'est un projet créé, conçu et fabriqué 100% algérien et le résultat de 20 ans d'expérience.

Le projet est une chaîne automatique continue avec intelligence artificielle pour une production d'une capacité de 3000 bouteilles par heure, fonctionnant dans un environnement stérile pour assurer les meilleures conditions d'emballage tout en préservant l'environnement et en réduisant la consommation d'énergie et la pollution.

La chaîne est utilisée dans de nombreux secteurs dont les plus importants sont : pharmaceutique, alimentaire et semi-alimentaire.

- 100% algérien : en matière de programmation et de développement de l'intelligence artificielle ; fabrication et pièces détachées ; soudure et assemblage ; planification et câblage électrique

- 30% algérien : production de cartes électroniques

Le taux d'insertion locale est supérieur à 70 %.

Caractéristiques de la série automatique :

- Réduction des coûts de main-d'œuvre : qui est le facteur le plus important pour la rentabilité d'un projet

- Gestion de production flexible : la machine peut fonctionner seule pendant un certain temps sans assistant, car elle s'adapte aux différentes étapes de la production.

- Réduction des stocks : les différentes activités sont regroupées dans une cellule automatisée, ce qui élimine le stock intermédiaire.

- Améliorer la qualité et réduire les rebuts

Améliorer les conditions de travail et la sécurité en libérant le travailleur de certaines activités dangereuses, fatigantes et pénibles.

- Moins de consommation d'énergie électrique jusqu'à 75% par rapport à d'autres machines hydrauliques et pneumatiques similaires, car elle convertit l'énergie électrique en énergie mécanique, et la consommation est presque inexistante en l'absence de travail.

- Moins de pièces de rechange, faibles coûts de maintenance et durée de vie optimale

- Haute vitesse, fiabilité et précision.

L'introduction de cette machine au travail créera une opportunité d'automatiser le processus de production, ce qui donnera une meilleure compétitivité et garantira la capacité de l'établissement à s'adapter à la génération industrielle 3.0 et 4.0 et lui permettra de répondre aux exigences des clients.

Le propriétaire de la machine d'incubateur a soumis ce projet en 2021, Il a eu l'approbation de la marque et le brevet, mais il n'a obtenu le code d'activité commerciale qu'en septembre 2022.

Le chef du projet, avec cette machine a participé au Salon professionnel international des productions agro-alimentaires DJAZ AGRO et a reçu le prix exceptionnel du concours DJAZ'INNOV 2022 récompensant les équipements, produits, technologies et services les plus innovants dans le domaine. Elle reçoit également un certificat du directeur général des entreprises émergentes, lors du salon international de l'alimentation et de l'emballage AGROPACK 2022.

5.Conclusion

Les nouveaux défis et les crises de toutes sortes, ont obligé les acteurs économiques à changer de méthodes et de façons de travailler et à rechercher de nouvelles opportunités pour être compétitifs. L'innovation et la créativité sont devenues le moyen le plus efficace d'acquérir un avantage concurrentiel et de s'adapter à ces évolutions. Les entreprises émergentes en particulier, ont prouvé leur efficacité pour faire face à ces turbulences et s'adapter à divers changements en raison de leur flexibilité, de leur capacité créative et la rapidité d'adaptation, ce qui a obligé les pays et les gouvernements à y prêter attention et à les soutenir par tous les moyens et sous toutes les formes en raison des intérêts qu'ils apportent à l'économie et à la société.

L'orientation de la politique de l'état en matière de soutien et d'accompagnement des projets innovants et des entreprises émergentes va permettre la mise en place de diverses agences de soutien et d'accompagnement, au-dessus desquelles se trouvent des pépinières et des

incubateurs qui accompagnent et soutiennent les entreprises émergentes de l'idée à la réalisation en fournissant différents types de support matériel et logistique.

A travers notre étude de l'état des lieux des projets innovants et de la politique gouvernementale de soutien en Algérie, nous avons tiré les conclusions suivantes :

L'incubateur d'Oran, l'une des premières pépinières établies, a démarré son activité d'incubateur après le dernier amendement en 2020 apporte son soutien et son accompagnement à des projets innovants dans des domaines variés, de l'idée à la concrétisation, en passant par les facilités administratives et la médiation auprès des différents organismes de l'Etat pour faciliter les démarches judiciaires et administratives.

- Il offre au porteur de projet un environnement de travail idéal, en plus du bureau équipé de toutes les exigences. Considéré comme un lieu d'échange et de partage de connaissances et d'expériences, il permet d'établir un pont pour les projets des diplômés universitaires débutants et des conférenciers praticiens dans le domaine où les jeunes peuvent bénéficier de leurs expériences.

- L'incubateur fait des efforts considérables malgré le manque de capacités matérielles, humaines et structurelles, et il a également été contraint de créer des bureaux communs en raison du nombre de projets dépassant le nombre de bureaux

- La plupart des projets incubés posent le problème de financement et attendent la concrétisation des directives de l'état sur le terrain.

De ce qui précède, nous pouvons faire les recommandations suivantes :

- La nécessité de leur apporter plus de facilités et d'accompagnement et de les différencier des projets d'investissement.

- Accélérer l'application de la loi sur le prêt d'exploitation et allouer un prêt pour la recherche et le développement.

- Augmenter les capacités des incubateurs pour fournir de meilleurs moyens et prolonger la période de soutien et d'accompagnement jusqu'à ce que le projet soit lancé et établi sur le marché.

- Fournir un incubateur virtuel qui s'intègre à l'incubateur.

6.Bibliographie :

- Bakhti A et Bouaouina S (2020) « Petites et Moyennes Entreprises Emergentes en Algérie, Réalités et Défis », Revue d'Etudes et de Recherches, Volume 12, Numéro 4, pp. 534-5.

- Balata M, (2006), « Les pépinières d'entreprises en Algérie », Revue de l'Institut des sciences économiques, Volume 10, Numéro 2, pp. 7-22.

- Bou Al Shaer Sh, (2018), « Le rôle des pépinières d'entreprises dans le soutien et le développement des entreprises émergentes : une étude de cas sur l'Algérie », Al-Bashaer Economic Journal, Volume IV, Numéro 2, pp. 4.17-431.

- Hammoutene. o., Ferfera mohamed. Y. (2015). « La PME innovante : un atout pour la croissance économique en Algérie »

- Nashi S., Ben Dahwa A. (2018) « La fatalité de l'entrepreneuriat et de l'innovation comme alternative économique hors secteur des hydrocarbures », Université d'Oran 2 p 153-175.
- Nachi S., 2021 « l'innovation au sein des PME PMI algériennes », université Oran 2,
- Julien, P.A. and Marchesnay, M. (1996), « L'entrepreneuriat ». Economica, Paris.
- Porter M., 1986, « l'avantage concurrentiel », Paris, inter Edition.
- Von hippel, e. (1976) « The Dominant Role of Users in the Scientific Instrument Innovation Process » Research Policy 5, n° 3July, p 39- 212.
- Journal officiel, numéro 39, juillet 2018, p. 11.
- <http://www.univ-bejaia.dz/structures-d-appui>.
- <https://www.anvredet.org.dz/>.
- <https://www.fgar.dz/portal/fr/content/le-prix-national-de-l'innovation>
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme SNAT 2025, disponible sur site [http www.mate.gov.dz/pdf/snat.pdf](http://www.mate.gov.dz/pdf/snat.pdf)<https://www.industrie.gov.dz> .
- Global Startup Ecosystem Index Report 2022 <https://www.startupblink.com/startup-ecosystem/algeria>.